

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 17 juin 2025

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault, président ;
Céline Sage ;
Laurence Perot (visio) ;
Tossim Assih ;
Sandra Jeanne Lara-Golliot ;
Stéphanie Daniel ;
Marie-France Belvo ;
Amaury Grimois, conseiller de prévention ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Jean-François Boehm, ISST (visio) ;
Dr Frédérique Thomas (médecin du travail _ visio) ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale (visio) ;
Mathilde Gaillourdet, assistante sociale (visio) ;

Valérie Cohen (Animatrice de la politique ministérielle de prévention _ visio)
Pierre Andrieux, AP Noisy Montaigne (visio) ;
Emeline Brissaud, AP Nevers (visio) ;
Marie-Pierre Claverie, AP Lyon ;
Audrey Marion-Berthe, AP Clermont-Fd (visio)
Catherine Menuisier, AP Noisiel (visio) ;
Sandrine Alix ;
Céline Cartier ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret ;
Jean-Philippe Lacou ;
Stéphanie Augé ;
Patricia Desaye.

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS ;
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires (visio)
Marc Daval _ tit. Solidaires
Pascale Chaize _ tit. Solidaires ;

Valérie Verger _ suppl. Solidaires (visio)
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC
Alain Rey _ suppl. CFDT-CFTC
Guillaume Champion _ suppl. CGT
Nicole Malody _ suppl. CGT

Début de la réunion à 9h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

Lecture des liminaires de la CGT FiP, de Solidaires FiP et de CFDT CFTC FiP

Réponse du président

- **Changement de Mutuelle : Le président** ne donnera pas son avis sur le choix de l'opérateur de la Protection Santé Complémentaire, mais il indique ne pas être indifférent à ce choix de mutuelle et s'interroge sur les modalités d'affiliation à la sécurité sociale des nouveaux entrants à l'ENFiP. Pour le président cette situation est surprenante et rappelle que le choix d'une mutuelle a également un impact sur l'attractivité de l'administration et de la DGFiP
- **Windows11** : Sur le changement de matériel suite au passage à Windows 11, le président concède que toute modification des Qualités de Vie au Travail (QVT) relève de plein droit de la compétence de la FS. Pour lui, il n'est pas question de rajouter des critères, des

difficultés pour se connecter dans les salles de cours. S'il faut du matériel, nous aurons du matériel .

La CGT Finances Publiques demande que chaque salle de cours soit équipée du matériel nécessaire pour faire cours.

Tossim Assih précise qu'il avait pris l'engagement de remplacer tous les outils qui ne seraient pas compatibles avec Windows 11, cet engagement sera tenu.

- **Droit d'alerte à Toulouse** : Après les événements de Toulouse, force est de constater que la fonction d'assistante de prévention est peu visible et que cela doit changer ;
- **Assistant de prévention** : Le temps de travail initialement dédié à cette fonction (20%) ne correspond pas à la charge réelle de travail notamment avec l'importance des promotions (5700 stagiaires en formation initiale en 2024-2025) et les problématiques liées aux nouvelles générations.

Ordre du jour de la Formation Spécialisée

1. La prise en compte du handicap en formation initiale.....	2
2. Le positionnement des assistants de prévention.....	3
3. Propositions de dépenses pour 2025.....	4
3.1 . Séances d'ostéopathie.....	4
3.2 . Cabine acoustique.....	4
3.3 . Autres points.....	4
3.4 . Point sur les travaux de Clermont-Ferrand.....	4
4. Fiches de signalement.....	4
5. Questions diverses.....	5
5.1 . Recensement de recyclages SST (CGT Finances Publiques).....	5
5.2 . Températures trop élevées dans les salles de cours (CGT Finances Publiques).....	5
5.3 . Portique de sécurité à Lyon (Solidaires Finances Publiques).....	5

1. La prise en compte du handicap en formation initiale

Mme Cartier : la fiche qui vous a été transmise n'est pas la conclusion du groupe de travail. Cette conclusion nous sera présentée plus tard.

Grégory Fargheon (CGT), formateur à Clermont-Ferrand, a proposé de rédiger un questionnaire qui sera proposé à l'ensemble des promos de stagiaires. Ce questionnaire sera proposé sous format dématérialisé en lien avec les équipes de SI pour la faisabilité.

La CGT Finances Publiques est rassurée que cette fiche ne soit pas la conclusion du GT. Nous insistons sur le besoin de plus de réactivité lors de l'accueil du candidat ayant réussi le concours et son accueil en établissement. Par exemple à Noisy, du matériel a été acheté pour une stagiaire C mais celui-ci a été livré après son départ dans les services.

Céline Cartier indique que le bureau CVT précise que l'autorisation des aménagements nécessités pour passer les concours ne sont valables que 6 mois.

Dr Frédérique Thomas s'étonne que des stagiaires ayant eu des aménagements pour le concours après avoir vu un médecin agréé, n'aient pas eu des aménagements en établissements malgré les recommandations du médecin du travail. Pour le Dr Thomas, la direction n'a pas à connaître la pathologie du candidat.

Mme Sage indique que l'on a des textes applicables, mais que l'école regarde cela avec bienveillance. Par ailleurs, L'ENFiP s'interroge sur les transmissions de données médicales et notamment leurs stockages.

Le président dit que la bonne réponse pourrait être de recueillir le consentement de la personne.

Laurence Perot indique qu'il n'y a pas d'avancées avec les médecins sur le problème du secret médical.

Solidaires demande où on en est des achats de matériels achetés par la FS.

La CGT Finances Publiques demande où on en est de la fiche process sur la circulation du matériel entre les DDFiP et l'ENFiP.

Céline Sage indique que la réunion initialement prévue en décembre a été reportée, mais nous n'avons pas à ce jour la fiche process.

2. Le positionnement des assistants de prévention

Tossim Assih résume le contexte de ce point demandé par la CGT.

Pour la CGT Finances Publiques le temps de travail évalué à 20 % dans la lettre de mission n'est pas suffisant. Chaque établissement doit réfléchir collectivement et localement sur le positionnement géographique de l'assistant de prévention. Les AP ne sont pas évaluées sur leur mission.

Les assistantes de prévention interviennent à leur tour. Il ressort que la quotité de travail que la mission nécessite est très largement supérieure.

- la problématique qui relève de l'AP prime sur toutes les autres problématiques.

Amaury Grimoin, conseiller de prévention de l'ENFiP, dit qu'il est peu identifiable auprès des CIF et ACIF. Il propose une campagne de communication sur format « rigolo », type BD.

Le président demande aux équipes de direction de faire remonter systématiquement les problématiques. Pour le bureau de conditions de vie au travail, vu le nombre de personnes accueillies, les faits remontés par l'ENFiP sont peu nombreux.

L'ISST rappelle que c'est le chef de service le responsable. L'AP est protégé mais en revanche il n'est pas indépendant. L'AP intervient en tant que conseil de l'employeur.

Mme Marie-Pierre Laclaverie dit que la présentation de l'assistante de prévention est faite à l'accueil des stagiaires. Elle indique préférer une mise en ligne régulière sur Moodle des informations plutôt que de remettre son rôle en avant.

La CGT Finances Publiques demande que l'on acte :

- au niveau local la réorganisation géographique du bureau des AP pour une meilleure visibilité, une meilleure confidentialité ;
- sur le fait que tous les AP seront évalués aussi sur cette mission en prenant attache du signataire de la lettre de cadrage.

Ces deux décisions sont actées et seront mises en œuvre dans les meilleurs délais.

3. Propositions de dépenses pour 2025

Valérie Cohen, APMP, indique qu'elle a obtenu aux forceps le recyclage SST.

La CGT Finances Publiques se félicite d'avoir demandé le maintien de cette formation pour l'ENFiP

Marie-France Belvo indique qu'elle a communiqué aux représentants du personnel les recommandations faites par le médecin du travail ministériel.

3.1 . Séances d'ostéopathie

Une nouvelle séance d'ostéopathie va être commandée sur tous les établissements car très appréciée.

Dépense validée à l'unanimité.

3.2 . Cabine acoustique

Une demande de cabine acoustique est faite pour la direction au service de la DOF CF.

La CGT Finances Publiques indique qu'il s'agira d'une amélioration pour les agents, mais que ces besoins sont la résultante de la gestion immobilière de la DGFIP. Moins de surface par agent, génère des inconvénients comme celui de la confidentialité.

Dépense validée à l'unanimité.

3.3 . Autres points

La CGT Finances Publiques s'inquiète du budget qui reste à disposition. En 2024, nous avons acté la réfection de la climatisation à Clermont-Ferrand, pour un budget de plus de 80 000 €.

Non seulement, nous n'avions pas eu l'enveloppe, mais l'ordonnateur, le Secrétariat Général, avait indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une dépense relevant de la formation spécialisée.

La CGT Finances Publiques demande que cette dépense soit reproposée au secrétariat général.

Tossim Assih s'engage à solliciter le Secrétariat Général.

La CGT Finances Publiques demande que la problématique des salles de convivialité soulevée dans les conclusions de l'audit RPS reste à l'ordre du jour.

Nous sommes forces de propositions par rapports aux 132 415 € restant au budget.

3.4 . Point sur les travaux de Clermont-Ferrand

Le plan global de travaux vient d'être envoyé à la direction de l'ENFiP le 13 juin. De fait, le marché public sera publié ce vendredi 20 juin et il sera suivi de 1 mois d'observations.

4. Fiches de signalement

Plusieurs fiches de signalement ont été étudiées. Sur l'établissement de Toulouse, cela a entraîné un droit d'alerte suivi du droit d'enquête.

SignalFiP est inopérant pour un stagiaire qui est en stage pratique probatoire.

Si un stagiaire saisit SignalFiP, sa fiche tombera dans l'escarcelle de la direction d'affectation du stage alors que le stagiaire dépend toujours de l'ENFiP jusqu'à sa titularisation.

Amaury Grimoin, conseiller de prévention, a envoyé un mail à Mme Texeira, du bureau CVTD (Conditions de vie au travail et diversité) concernant cette inadaptabilité de SignalFiP

La CGT Finances Publiques demande que la réponse lui soit communiqué.

La CGT Finances Publiques rappelle que SignalFiP peut être saisie en tant que témoin, mais elle s'interroge sur la loyauté de l'enseignant vis-à-vis de sa hiérarchie si ce dernier venait à saisir SignalFiP dans ces conditions.

Tossim Assih dit qu'il peut faire les deux : saisir SignalFiP et prévenir sa hiérarchie.

5. Questions diverses

5.1 . Recensement de recyclages SST (**CGT Finances Publiques**)

Le recensement a eu lieu. **Les formations de recyclage SST seront financées par la FS.**

5.2 . Températures trop élevées dans les salles de cours (**CGT Finances Publiques**)

La CGT Finances Publiques expose les faits. Dans un récent rapport (cf article du Monde du 17 juin 2025), L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) considère qu'au-delà de 30 °C pour un salarié sédentaire, la chaleur peut constituer un risque. L'INRS indique également qu'au-dessus de 33 °C, la chaleur représente un danger pour la santé des salariés. **La CGT Finances Publiques** indique qu'elle n'hésitera pas à activer le droit d'alerte et le droit de retrait si elle estime que la situation de chaleur constitue un danger pour les stagiaires, les personnels administratifs et les formateurs.

Le président donne certaines recommandations sur les tenues vestimentaires, privilégier les cours du matin, sortir plus régulièrement. Le président rajoute que l'INRS n'est pas une autorité compétente pour dire quelle température est supportable. Il existe d'autres sites où il fait chaud.

Pour la CGT Finances Publiques, le droit d'alerte est là pour prévenir d'un danger grave et imminent. Dans les locaux non climatisés, avec des stagiaires immobiles pendant 1h30, nous recensons de nombreux malaises liés à la chaleur.

La CGT exercera ce droit suivi du droit de retrait si la situation le nécessite.

Sur la tenue vestimentaire, le président indique qu'il faut s'adapter. Ainsi, il précise que le bermuda est autorisé pour les hommes. Une directrice d'établissement de rajouter « mais pas de nu-pied ! ».

Sur le ton de l'ironie, la CGT fait remarquer que toutes les femmes de la direction assises face à la représentation du personnel, à l'exception d'une, étaient chaussées de nu-pieds.

**L'égalité femme –
homme attendra à
l'ENFiP !**

5.3 . Portique de sécurité à Lyon (**Solidaires Finances Publiques**)

Solidaires expose les problèmes de sécurité lié à la durée d'ouverture et de fermeture du portail, laissant largement le temps à des extérieurs de pénétrer dans l'école.

La direction indique être consciente du souci, mais le projet immobilier des travaux fait du sur place.

Fin de la réunion à 16h30.